

DEC122917DCIF

Décision portant nomination de Monsieur Franck GEORGES-BERNARD agent comptable secondaire de la délégation « Centre-Est» du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du Centre National de la Recherche Scientifique

VU, la décision 040115DAJ du 8 décembre 2004 portant organisation des circonscriptions administratives du C.N.R.S.

VU, la décision DEC122065DCIF du 11 juillet 2012 nommant Monsieur Franck GEORGES-BERNARD agent comptable secondaire de la délégation régionale « Centre-Est» par adjonction de service à compter du 16 juillet 2012

VU, la lettre de la Direction générale des finances publiques du 12 novembre 2012 donnant agrément à Monsieur Franck GEORGES-BERNARD, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation « Centre-Est»

VU, l'avis favorable de l'Administrateur général des Finances Publiques, agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art. 1^{er} – Monsieur Franck GEORGES-BERNARD, inspecteur divisionnaire des Finances publiques est nommé agent comptable secondaire de la délégation « Centre-Est» à compter du 12 novembre 2012.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 12 novembre 2012

P/le Président du CNRS
Le Directeur général délégué aux ressources

Xavier INGLEBERT